DOSSIER DE PRESSE

Lancement de la 3e édition du Budget participatif

Dépôt des idées du 13 mars au 17 avril

La Ville de Grenoble lance la troisième édition du Budget Participatif et poursuit ainsi sa volonté de donner plus de pouvoir d'agir aux Grenoblois.

Cette année encore, 800 000 € sont alloués à cette part du budget d'investissement. Les Grenoblois de plus de 16 ans, quelle que soit leur nationalité, pourront proposer et décider des projets qu'ils souhaitent pour leur Ville.

Crédit photos Julie Fontana

Chiffres clés 1ère édition, en 2015

- **1100** citoyens inscrits sur le site du Budget participatif
- **164** idées proposées
- **200** citoyens à « la Ruche aux projets »
- **30** sélectionnés à la Ruche aux projets, instruits par la suite par les services
- **19** projets proposés au vote
- **2** jours de vote
- **998** votants
- **9** lauréats pour une enveloppe globale maximale de **800 000 €**

Chiffres clés 2e édition, en 2016

- **185** idées déposées
- **564** personnes ont rejoint un projet
- **Plus de 200 citoyens** à la « Ruche aux projets »
- **30** sélectionnés à la Ruche aux projets, instruits par la suite par les services
- **26** projets proposés au vote
- **6 jours** pour voter
- **10 lieux de vote** dans toute la ville
- **7 073 votants** de plus de 16 ans se sont exprimés*
- **13** lauréats pour une enveloppe globale maximale de **800 000 €**

***En seulement deux éditions, Grenoble entre dans le top européen de la participation européenne, au même niveau que la participation à Paris.**

Les nouveautés de l'édition 2017

La Ville de Grenoble porte une attention particulière en direction des publics jeunes et des plus éloignés des institutions pour leur permettre de connaitre le dispositif et les inciter à s'en saisir. La Ville renforcera les **temps d'information et d'échanges**. Depuis mi-février, des temps de convivialité sont mis en place dans les maisons des habitants et avec les associations. Elles se tiennent, en proximité, à l'occasion de temps collectifs, festifs et conviviaux (fêtes de quartiers, soirées musicales, petits déjeuners dans les Maisons des habitants, etc.). Les associations et les structures jeunesses sont associées pour réellement amplifier l'information de proximité auprès de tous les Grenoblois.

Deux rendez-vous lors de la phase de dépôt des idées sont prévus : samedi 18 mars, parc Paul Mistral, de 15h à 19h (ateliers d'écriture, graff et café-débat) et jeudi 30 mars, place Victor Hugo, de 19h à 21h (spectacle de rue).

Des référents Budget participatif sont à disposition des Grenoblois dans chaque Maison des habitants

Un **dépliant de poche** permet également de faire circuler plus largement les informations sur le Budget participatif, de connaitre l'ensemble des projets votés les années précédentes et de voir les premières réalisations.

Un **Carnet de Bord** sera par ailleurs élaboré avec les porteurs de projets 2016 à destination des futurs porteurs et mis en ligne sur le site de la ville.

La Ruche aux projets (présentation publique et sélection de 30 projets) évolue cette année dans un format de forum plus souple et plus ouvert. Cette évolution s'inscrit à la suite de l'évaluation réalisée auprès de 120 personnes. Les habitants pourront rester le temps souhaité pour prendre connaissance des projets, échanger avec les porteurs et indiquer leurs préférences. Chaque porteur tiendra un stand.
Elle se déroulera le 13 mai au Palais des Sports.

Pour cette 3e édition, **les Conseils citoyens indépendants et Unions de quartier** prendront part au dispositif. Plusieurs groupes de travail ont déjà été initiés en ce sens.

Lors du vote final, un **dépouillement automatisé** sera mis en place.

Dépôt des idées du 13 mars au 17 avril

Du 13 mars au 17 avril, les citoyens de plus de 16 ans, Grenoblois ou non, sont invités à déposer leur idée pour transformer la ville et la rendre plus agréable pour tous. Deux modes de dépôts sont possibles :
- sur la site *budgetparticipatif.grenoble.fr*
- ou dans une Maison des habitants.

Une idée peut concerner un bâtiment, un site, une rue, un quartier ou l'ensemble du territoire de la commune. Il peut toucher à de nombreux domaines : écoles, sports, espace public, culture, etc… Elle doit :
- être d'intérêt général et à visée collective
- concerner des dépenses d'investissement
- avoir un coût de réalisation estimé inférieur à 400 000 € au total

> Tous les critères sur www.budgetparticipatif.grenoble.fr,

Pascal Clouaire, Adjoint à la Démocratie locale, déclare :

« L'année dernière, 185 projets ont été déposés et ont fédéré près de 600 personnes. Mobilité, sport, solidarité, culture, … dans tous les domaines et dans tous les quartiers, les Grenoblois débordent d'idées pour transformer la ville ! Dès le 13 mars, j'invite celles et ceux qui vivent, travaillent ou étudient à Grenoble à proposer leurs idées pour améliorer la ville. »

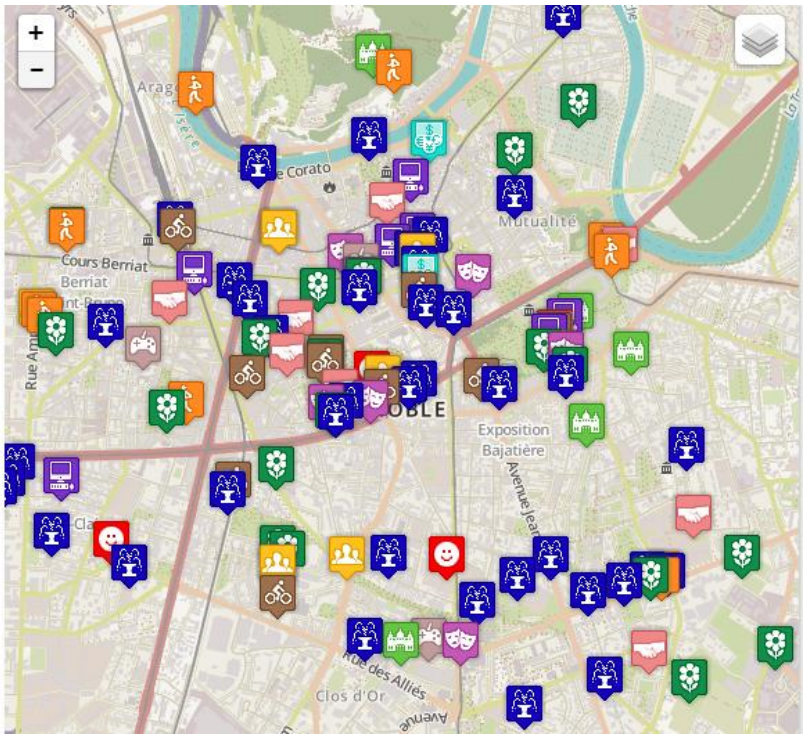

Carte des projets déposés sur la plateforme en 2015

Et après ?

• Du 13 mars au 17 avril
ETAPE 1 : Dépôt des idées
→ Les citoyens proposent des idées sur le site de la Ville ou auprès d'une Maison des Habitants.
Les services étudient leur recevabilité. Les projets conformes sont mis en ligne et rendus public.

2 rendez-vous pour en savoir plus sur le Budget Participatif :
Le samedi 18 mars, parc Paul Mistral, de 15h à 19h : ateliers d'écriture, graff et café-débat
Le jeudi 30 mars, place Victor Hugo, de 19h à 21h : spectacle de rue

• 13 mai
ETAPE 2 : « Ruche aux projets» : forum ouvert de présentation des idées par les porteurs et sélection de projets
→ Les porteurs d'idées viennent les présenter, débattre et échanger avec l'ensemble des autres participants. Ces derniers sélectionnent 30 projets.

• Mai à août
ETAPE 3 : Instruction
→ Les services de la Ville et de la Métro étudient la faisabilité technique, juridique et financière des projets. Une liste des projets qui seront soumis au vote est établie.

• Octobre
ETAPE 4 : Vote
→ A la suite de 2 mois de présentation des projets soumis au vote des Grenoblois (expositions, réunions publiques, vidéos, temps festifs en proximité…) : tous les Grenoblois de plus de 16 ans de toutes nationalités sont invités à voter, durant une semaine, pour aboutir à une liste de projets dans une enveloppe maximale cumulée de 800 000 €.

• Décembre 2017
ETAPE 5 : Intégration au budget 2d'investissement 2018
→ Les projets seront intégrés aux investissements du Budget 2018 qui sera proposé au vote du Conseil municipal de la Ville de Grenoble et, pour certains, portés dans les priorités budgétaires de Grenoble-Alpes-Métropole.

• À partir de 2018
ETAPE 6 : Réalisation
→ Démarrage de la réalisation des projets.

Lauréats du Budget participatif 2015 – 1ère édition

Aménagement des abords de l'école Nicolas Chorier

Réalisé

Berges de l'Isère : site d'escalade et continuité du chemin

Mur d'escalade réalisé / Chemin en cours

Aménagements sur le marché de l'estacade

En cours

Un poulailler partagé à Abry

Inauguration en avril 2017

Un lieu d'accueil et d'écoute pour les jeunes

Réalisé

Un théâtre de plein air

Inauguration en avril 2017

Améliorer la sécurité et le confort des cyclistes

En cours

Du végétal sur des murs d'écoles et des toitures d'immeubles

Inauguration de Happy Hoche en avril 2017 / Végétalisation des murs en cours

Gros projet : améliorer le square de la Place Saint-Bruno

Une dragonne en bois, longue de 32m et large de 13m, choisie par les habitants, viendra s'installer square Saint-Bruno en juillet 2017

Lauréats du Budget participatif 2016 – 2e édition

Des toilettes publiques

Aménagement piétonnier de la rive droite du Drac

Améliorer l'accessibilité rue Gabriel Péri

Des chaises dans les rues piétonnes

Des boîtes à livres

Des pigeonniers contraceptifs

Des vélobus

Embellir, apaiser, sécuriser le carrefour Chavant

Jardins partagés pour tous à l'Abbaye

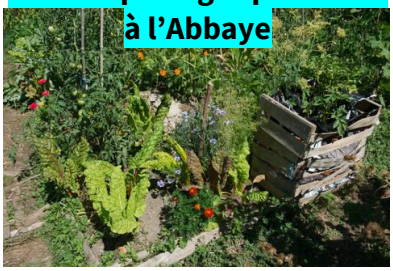

Co²mpost : restaurer une partie du cycle naturel

Aménagement de l'atelier vélo de la Villeneuve

Aménagement d'un verger promenade

Gros projet : **Végétaliser le cours Jean Jaurès**

Service Presse - Ville de Grenoble – presse@grenoble.fr / 04 76 76 39 21